

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 746

18 mars 2015

SOMMAIRE

Abengoa Yield S.à r.l.	35770	Biomass Holdings S.à r.l.	35770
Adi Corporation S.A.	35763	Black Swan S.A. SPF	35767
AK Investment S.A., SPF	35770	Blueleaf S.à r.l.	35769
Alford Luxembourg S.à r.l.	35770	Bonanza Holding S.à r.l.	35768
Amorim Alternative Investments S.A. ...	35767	Borletti Group High Management S.à r.l.	35769
Anorake S.A.	35763	Box Finance Luxembourg 2 S.à r.l.	35764
Apito S.A.	35763	Branston Investment S.à r.l.	35765
APM 5 Management S.A.	35763	Bristol Assurances S.A.	35767
Aprix S.A.	35764	Broekhof Holding B.V. S.à r.l.	35767
Aquimmo S.A.	35764	C.P.F. Investissements S.A.	35769
Arguedas S.A.-SPF	35764	Hubbell Luxembourg, S.à r.l.	35778
Artfac S.à.r.l.	35762	Integrated Assets (Europe) S.à.r.l.	35771
AT Holding S.A.	35766	Ita-Cervo S.A.	35795
Auberge Mary S.à r.l.	35766	Ita-Rotondo S.A.	35786
BAA OP	35765	Kali Locations S.à.r.l.	35806
Barcon S.A.	35765	Kingspan Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	35804
Barnley Properties S.A.	35769	Morninglight Investments S.à r.l.	35808
Batideco S.à r.l.	35765	Naps Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	35804
Becton Dickinson Luxembourg Holdings S.à r.l.	35766	Playa Investment Holdings S.à r.l.	35762
Becton Dickinson Management S.à r.l. ...	35766	POLITAXIS Luxcarservice S. à r.l.	35808
Bei de Wiermercher II s.à r.l.	35768	Polo Holdings S.à r.l.	35762
Belim S.A.	35768	Property Bamberg/München S.à r.l.	35762
BIO fresh S.à r.l.	35768		

Polo Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.000.065,00.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.
R.C.S. Luxembourg B 180.379.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil de Gérance en date du 05 février 2015

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société avec effet au 09 février 2015 du 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg au 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015022980/12.

(150026361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.

Playa Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 193.582.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société prises le 30 janvier 2015

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décidé:

- D'accepter la démission de M. Szymon Dec avec effet du 31 janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Playa Investment Holdings Sàrl

Référence de publication: 2015022978/12.

(150026133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.

Property Bamberg/München S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 104.543.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 6 février 2015

1. M. Mark GORHOLT a démissionné de son mandat de gérant, avec effet au 14 janvier 2015.

2. M. Gérard BIRCHEN a démissionné de son mandat de gérant.

3. M. Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né à Nancy (France) le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant, avec effet au 27 janvier 2015, pour une durée indéterminée.

4. Mme Urszula PRZYBYSLAWSKA, administrateur de sociétés, née le 27 janvier 1972 à Debica (Pologne), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommée comme gérante, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 9 février 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Property Bamberg/München S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015022983/21.

(150026367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.

Artfac S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, 14, Zone Industrielle Op Zaemer.
R.C.S. Luxembourg B 55.337.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015024031/9.

(150027389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Apito S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 152.403.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 30 décembre 2014 à Luxembourg

Le Conseil d'Administration décide de désigner la société EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES ET INDUSTRIELLES (en abrégé PARFININDUS), 24, rue saint Mathieu, L-2138 Luxembourg, RCS Luxembourg B 56.469, en tant que dépositaire des certificats représentatifs d'actions au porteur émis au nom de la société.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015024025/12.

(150027373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

APM 5 Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 175.515.

Conformément à l'article premier de la loi du 28 juillet 2014, relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur, et par décision du Conseil d'Administration en date du 12 janvier 2015, EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.A., Luxembourg, société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B-29597, a été nommée agent dépositaire des actions au porteur et détenteur du registre des actions au porteur de la Société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 11 février 2015.

Pour: APM 5 MANAGEMENT S.A.

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2015024026/16.

(150027948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Anorake S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 171.646.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 30 décembre 2014 à Luxembourg

Le Conseil d'Administration décide de désigner la société EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES ET INDUSTRIELLES (en abrégé PARFININDUS), 24, rue saint Mathieu, L-2138 Luxembourg, RCS Luxembourg B 56.469, en tant que dépositaire des certificats représentatifs d'actions au porteur émis au nom de la société.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015024023/12.

(150027232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Adi Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 73.877.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société ADI CORPORATION S.A.

Lors de sa réunion du 11 février 2015, le conseil d'administration a pris la décision suivante:

- Me Lex THIELEN, avocat à la Cour, né le 21 juillet 1962 à Luxembourg, domicilié professionnellement à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, est nommé comme dépositaire des actions au porteur de la société, conformément à l'article 2 de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur.

Luxembourg, le 11 février 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015024005/14.

(150027860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Arguedas S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 112.792.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 février 2015.

Référence de publication: 2015024030/10.

(150027656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Aquimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 101.762.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 30 décembre 2014 à Luxembourg

Le Conseil d'Administration décide de désigner la société EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES ET INDUSTRIELLES (en abrégé PARFININDUS), 24, rue saint Mathieu, L-2138 Luxembourg, RCS Luxembourg B 56.469, en tant que dépositaire des certificats représentatifs d'actions au porteur émis au nom de la société.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015024029/12.

(150027231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Aprix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 58.323.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 10 février 2015

La société MANACO S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B19797, ayant son siège social au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg a été nommée comme dépositaire des actions au porteur.

Pour extrait sincère et conforme

APRIX S.A.

Référence de publication: 2015024027/12.

(150027178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Box Finance Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 40.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 153.298.

Suite aux résolutions de l'associé unique de la Société en date du 5 février 2015, les décisions suivantes ont été prises:

1. Démission de Monsieur WELMAN Franciscus Willem Josephine Johannes en qualité de Gérant A de la Société, à compter du 5 février 2015.

2. Nomination de Monsieur SCHOL Robert Jan, né le 1^{er} août 1959 à Delft, Pays-Bas, et ayant pour adresse professionnelle 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de Gérant A de la Société, à compter du 5 février 2015.

3. Nomination de Monsieur MUDDE Jacob, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, Pays-Bas, et ayant pour adresse professionnelle 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de Gérant A de la Société, à compter du 5 février 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacob Mudde

Gérant A

Référence de publication: 2015024059/20.

(150027376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

BAA OP, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plebiscite.

R.C.S. Luxembourg B 130.825.

Die neue Berufsanschrift von Alfons KLEIN lautet:

2, Boulevard Konrad Adenauer

L-1115 Luxembourg

Diese Änderung ist wirksam ab dem 1. Januar 2015.

Herr Max von FRANTZIUS ist mit Wirkung zum 10.09.2014 von seinem Amt als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft zurückgetreten.

Herr Danial KRÜGER ist mit Wirkung zum 31.12.2014 von seinem Amt als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft zurückgetreten.

Frau Julia BRAUCKMANN, Berufsanschrift: 2, Boulevard Konrad Adenauer, L- 1115 Luxembourg wurde mit Wirkung zum 27.01.2015 bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2015 zum Verwaltungsratsmitglied ernannt.

Herr Thomas ALBERT, Berufsanschrift: 2, Boulevard Konrad Adenauer, L- 1115 Luxembourg wurde mit Wirkung zum 12.12.2014 bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2015 zum Verwaltungsratsmitglied ernannt.
Luxembourg.

Référence de publication: 2015024062/21.

(150027571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Branston Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 185.716.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société prises le 9 février 2015

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décidé:

- D'accepter la démission de M. Szymon Dec et M. Callum Thorneycroft avec effet du 31 janvier 2015

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Branston Investment Sàrl

Référence de publication: 2015024060/12.

(150027588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Barcon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 88.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BARCON S.A.

HRT FIDALUX S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2015024070/12.

(150027171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Batideco S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4122 Esch-sur-Alzette, 1, rue de la Fontaine.

R.C.S. Luxembourg B 153.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015024072/9.

(150027426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Becton Dickinson Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.501.736.031,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 163.035.

—
Extrait du dépôt rectificatif - Numéro de dépôt initial: L140217386 déposée en date du 8 décembre 2014 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Concernant le gérant de catégorie B de la Société, en lieu et place de M. Christian Van Houtven, il doit être lu M. Christiaan Van Houtven.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2015.

Pour la Société

Référence de publication: 2015024051/15.

(150027332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Becton Dickinson Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 7.539.451,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 163.006.

—
Extrait du dépôt rectificatif - Numéro de dépôt initial: L140217385 déposée en date du 8 décembre 2014 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Concernant le gérant de catégorie B de la Société, en lieu et place de M. Christian Van Houtven, il doit être lu M. Christiaan Van Houtven.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2015.

Pour la Société

Référence de publication: 2015024052/15.

(150027333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Auberge Mary S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 10, Duchscherstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 121.023.

—
Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AUBERGE MARY S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015024039/12.

(150027646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

AT Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 177.123.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 30 décembre 2014 à Luxembourg

Le Conseil d'Administration décide de désigner la société EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES ET INDUSTRIELLES (en abrégé PARFININDUS), 24, rue saint Mathieu, L-2138 Luxembourg, RCS Luxembourg B 56.469, en tant que dépositaire des certificats représentatifs d'actions au porteur émis au nom de la société.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015024035/12.

(150027372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Amorim Alternative Investments S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 139.064.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 30 janvier 2015

1. Mme Katia CAMBON a démissionné de ses mandats d'administrateur de catégorie B et de présidente du conseil d'administration.

2. La cooptation de M. Sébastien ANDRE a été ratifiée et il a été nommé, avec effet au 12 décembre 2014, comme administrateur de catégorie B et président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

3. Mme Virginie GUILLAUME a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B.

4. Mme Mariana VERISSIMO, administrateur de sociétés, née à Lisbonne (Portugal), le 25 février 1979, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommée comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

Luxembourg, le 11 février 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AMORIM ALTERNATIVE INVESTMENTS S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2015024021/21.

(150027569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Bristol Assurances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 103.541.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2015.

Référence de publication: 2015024082/10.

(150027683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Broekhof Holding B.V. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 94.793.

—
Frau Katharina VON RANDOW ist mit Wirkung vom 06. Januar 2015 von ihrem Amt als Geschäftsführer der Gesellschaft BROEKHOF HOLDING B.V. S.à r.l. (R.C.S. LUXEMBOURG B 94.793) zurückgetreten.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 09. Februar 2015.

Référence de publication: 2015024084/11.

(150027729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Black Swan S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 176.066.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 30 décembre 2014 à Luxembourg

Le Conseil d'Administration décide de désigner la société EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES ET INDUSTRIELLES (en abrégé PARFININDUS), 24, rue saint Mathieu, L-2138 Luxembourg, RCS Luxembourg B 56.469, en tant que dépositaire des certificats représentatifs d'actions au porteur émis au nom de la société.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015024080/12.

(150027230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Belim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 38.909.

—
EXTRAIT

Conformément à l'article 42 nouveau de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales tel qu'adopté par la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur (la «Loi»), le Conseil d'Administration décide, après délibération, de désigner en qualité de dépositaire agréé, G.T. Fiduciaires S.A. avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrite au RCSL sous le numéro B 121820.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11.02.2015.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2015024077/16.

(150027557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Bonanza Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7610 Larochette, 18, place Bleech.
R.C.S. Luxembourg B 128.513.

En date du 2 février 2015, l'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité la décision suivante:

Conseil de gérance:

Rayer:

Verbeek, Arno

Fonction: Gérant

Nomine:

Hulshof, Christine

Date de naissance: 26/10/1966

Demeurant: 18, Place Bleech, L-7610 Larochette

Fonction: Gérant

Mandat: Indéterminée

Larochette, le 10 février 2015.

Référence de publication: 2015024081/19.

(150027431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

BIO fresh S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6970 Oberanven, 45A, rue Andethana.
R.C.S. Luxembourg B 150.748.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015024079/10.

(150027328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Bei de Wiermercher II s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4990 Sanem, 72, rue de Niederkorn.
R.C.S. Luxembourg B 156.704.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015024076/9.

(150027423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Blueleaf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 40.645,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 180.713.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 1^{er} février 2015

Il résulte des décisions prises par l'associé unique en date du 1^{er} Février 2015:

- Monsieur Wilhelmus Jongman, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg est élu par l'Associé unique comme gérant B, avec effet au 1^{er} février 2015 et ce pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 1^{er} février 2015.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015024057/16.

(150027942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Barnley Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 110.330.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 1^{er} décembre 2014 que:

l'étude d'avocats DURO & GOEBEL établit à L-1325 Luxembourg 3, rue de la Chapelle (Grand-Duché de Luxembourg) a été nommé dépositaire des actions au porteur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015024071/13.

(150027201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Borletti Group High Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 122.968.

—
En date du 10 février 2015 Borletti Group Management S.A. a cédé la totalité de ses parts sociales détenues dans Borletti Group High Management S.à r.l. à Spring Holding S.A. avec siège social au 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 10/02/2015.

Référence de publication: 2015024058/13.

(150027222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

C.P.F. Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 107.579.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 30 décembre 2014 à Luxembourg

Le Conseil d'Administration décide de désigner la société EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES ET INDUSTRIELLES (en abrégé PARFININDUS), 24, rue saint Mathieu, L-2138 Luxembourg, RCS Luxembourg B 56.469, en tant que dépositaire des certificats représentatifs d'actions au porteur émis au nom de la société.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015024088/12.

(150027226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Abengoa Yield S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 183.084.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 6 février 2015:

1. que la démission de M. Erik-Jan SCHOOP en tant que gérant de classe B est acceptée avec effet au 9 janvier 2015;
2. que Mme. Federica SAMUELLI avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommée nouvelle gérante de classe B avec effet au 9 janvier 2015 et ce pour une durée indéterminée;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 10 février 2015.

Référence de publication: 2015023983/15.

(150027394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Alford Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 30, rue de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 149.488.

En date du 9 Février 2015, les Gérants de la société ont pris la décision suivante:

- Le siège social de la société Alford Luxembourg S.à r.l. est transféré de son adresse actuelle au 30, rue de Clausen; L-1342 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un gérant*

Référence de publication: 2015023986/14.

(150027209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

AK Investment S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 177.992.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2015.

Référence de publication: 2015024013/10.

(150027549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Biomass Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 4.175.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 122.573.

- Mme. Nahima Bared, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé gérant de la société, en remplacement le gérant démissionnaire, Mons. Eric-Jan van de Laar, avec effet au 9 janvier 2015.

- Le nouveau mandat de Mme. Nahima Bared prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 9 février 2015.

*Signatures**Un mandataire*

Référence de publication: 2015024055/15.

(150026578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2015.

Integrated Assets (Europe) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Roayl.

R.C.S. Luxembourg B 194.391.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth day of December.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Millennium European Holdings S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 111.797, having its registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Philipp Metzschke, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they wish to incorporate with the following articles of association:

A. Name - Registered office - Purpose - Duration

Art. 1. Name. A private limited liability company (société à responsabilité limitée) is hereby formed under the name Integrated Assets (Europe) S.à r.l. (hereafter the “Company”), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the “Company Law”), as well as by the present articles of association (hereafter the “Articles”).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (as used in these Articles, “board of managers” means the sole manager if the said board consists of a single manager only) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders (as used in these Articles, “general meeting of shareholders” means the sole shareholder if there is no more than one shareholder) adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Purpose.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or investment operations and any transactions which are necessary or useful to fulfil and develop its purpose, as well as, all operations which relate directly or indirectly to its purpose.

Art. 4. Duration.

4.1. The duration of the Company is unlimited.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or other similar event affecting one or more of its shareholders.

B. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or more times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in issue.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties. If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholder is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Company Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Company Law and may be examined by each shareholder who so requests.

C. Management, Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or several A manager(s) (the "A Manager") and one or several B manager(s) (the "B Manager", and together with the A Manager(s), the "Managers") appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers which have been appointed constitute a board of managers. Manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time without cause (ad nutum).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Company Law or these Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the board of managers, which shall be empowered to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the board of managers.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state that they were duly informed and had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by a consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members, out of which at least one A Manager and one B Manager, is present or represented. Resolutions of the board of managers are valid if approved by

a majority of the votes cast and by at least one A Manager and one B Manager. Resolutions of the board of managers shall be recorded in minutes signed by all managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of an A Manager and a B Manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company provided that such commitment is in compliance with these Articles and with applicable laws.

D. General meetings

Art. 12. General meetings of the shareholders of the Company.

12.1. If the Company has only one shareholder, such shareholder shall have all powers conferred by the Company Law to the general meeting of shareholders.

12.2. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of shareholders may be taken without a meeting by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the resolution. Signatures of shareholders may appear on a single document or on multiple counterparts of an identical resolution and may be evidenced by original or facsimile signature. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

12.3. Each share is entitled to one vote, except that with regard to shares which do not have an equal value, the voting rights attached to such shares shall be proportionate to the portion of the share capital represented by such shares of non equal value.

12.4. Collective decisions in respect of matters relating to the Company in general are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than one half of the share capital of the Company. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by a majority of the shareholders representing at least three quarters of the Company's share capital.

E. Annual accounts, Allocation of profits

Art. 13. Annual accounts.

13.1. The financial year of the Company shall begin on the first day of January of each year and end on the thirty-first day of December each year.

Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts shall be established, and the board of managers shall prepare a balance sheet setting out the Company's assets and liabilities and the profit and loss accounts.

13.2. Each shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 14. Allocation of Profits.

14.1. The gross profits of the Company as stated in its annual accounts, after deduction of general expenses and amortisation, shall constitute the Company's net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be annually allocated to the statutory reserve, until the reserve is equal to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

14.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

14.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders; and
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

14.4 The general meeting of shareholders may decide to distribute stock dividends in lieu of cash dividends upon such terms and conditions as decided by the general meeting.

F. Dissolution, Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation.

15.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

15.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

G. General provision

Art. 16. Applicable law. Reference is made to the provisions of the applicable Company Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and end on 31 December 2014.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, MILLENNIUM EUROPEAN HOLDINGS S.À R.L., previously named and represented as stated here above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all of the twelve thousand five hundred (12,500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.-

Resolutions of the sole shareholder

Immediately following the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital of the Company, passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Ioannis Vasatis, A manager, born on 18 October 1957 in Thessaloniki, Greece, with professional address at 50 Berkeley Street, London, W1J 8HD, United Kingdom;

- Robert Spencer Westling, A manager, born on 10 July 1965 in New York, United States of America, with professional address at 50 Berkeley Street, London, W1J 8HD, United Kingdom;

- Damien Nussbaum, B manager, born on 08 October 1972 in Strasbourg, France, with professional address at 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Clelia Steg, B manager, born on 15 May 1970 in New Jersey, United States of America, with professional address at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède.

L'an deux mille quatorze, le trente décembre.

Par devant-nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Millennium European Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 111.797, ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

dûment représentée par Philipp Metzschke, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:

A. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Une société à responsabilité limitée est ici formée sous la dénomination Integrated Assets (Europe) S.à r.l. (ci-après la «Société»), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi sur les Sociétés»), ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social de la Société peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg, par décision du conseil de gérance de la Société (dans ces Statuts, «conseil de gérance» désigne le gérant unique si ledit conseil ne se compose que d'un seul gérant). Le siège social ne peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés (dans ces Statuts, «assemblée générale des associés» désigne l'associé unique lorsque la Société n'a qu'un seul associé) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance de la Société, des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et que ces événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant le transfert provisoire de son siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou d'investissement qui est nécessaire ou utiles en vue de la réalisation et du développement de son objet social ainsi que toutes opérations qui directement ou indirectement se rattachent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs de ses associés.

B. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales émises.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ou, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société. La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

C. Gestion, Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) (le «Gérant A») et par un ou plusieurs gérant(s) B (le «Gérant B»), et collectivement avec le Gérant A, les «Gérants») nommé(s) par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi sur les Sociétés ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit, en original, par télégramme, télex, fax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres dont au moins un Gérant A et un Gérant B est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées et par au moins un Gérant A et un Gérant B. Les décisions du conseil de gérance seront enregistrées dans des procès-verbaux qui seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à une réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes d'un Gérant A et d'un Gérant B de la Société ou par la ou les signature(s) simple ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 de ces Statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions légales.

D. Assemblée générale

Art. 12. Assemblée générale des associés de la Société.

12.1. Si la Société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi sur les Sociétés à l'assemblée générale des associés.

12.2. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises sans assemblée par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à tous les associés par écrit, soit en original ou soit par télégramme, télex, fax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées en original ou soit par télégramme, télex, fax ou courrier électronique. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés en désignant par écrit que ce soit par courrier, par télégramme, télex, fax ou courrier électronique, une autre personne ou entité comme mandataire.

12.3. Chaque part sociale donne le droit à un vote sauf pour les parts sociales de valeurs inégales pour lesquelles le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital que représentent ces parts sociales de valeurs inégales.

12.4. Les décisions collectives relatives à des questions intéressant généralement la Société ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant ensemble, au moins les trois quarts du capital social de la Société.

E. Comptes annuels, Affectation des bénéfices

Art. 13. Comptes annuels.

13.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance prépare un bilan avec l'indication des valeurs actives et passives de la Société et un compte des pertes et profits.

13.2. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Les profits bruts de la Société tels qu'énoncés dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux et amortissements constituent le bénéfice net de la Société. Il sera prélevé cinq pourcent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

14.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

14.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés; le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

14.4 L'assemblée générale des associés pourra décider de distribuer des dividendes en parts sociales au lieu de dividendes en espèces selon les conditions fixées par l'assemblée générale.

F. Dissolution, Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation.

15.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

G. Disposition générale

Art. 16. Droit applicable. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi sur les Sociétés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2014.

Souscription et paiement

Les Statuts ayant ainsi été établis, MILLENNIUM EUROPEAN HOLDINGS S.À R.L., susmentionnée et représentée tel que prévu précédemment, déclare avoir souscrit à la totalité du capital social de la Société et avoir intégralement libérées les douze mille cinq cent (12.500) parts sociales par voie d'apport en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cent euros (12.500.- EUR) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il est justifié au notaire soussigné.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ EUR 1.500,-.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit de la Société, a adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Ioannis Vasatis, gérant A, né le 18 octobre 1957 à Thessalonique, Grèce, résidant professionnellement au 50 Berkeley Street, Londres, W1J 8HD, Royaume-Uni;
- Robert Spencer Westling, gérant A, né le 10 juillet 1965 à New York, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 50 Berkeley Street, Londres, W1J 8HD, Royaume-Uni;
- Damien Nussbaum, gérant B, né le 8 octobre 1972 à Strasbourg, France, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Clelia Stegnjajic, gérant B, née le 15 mai 1970 au New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. L'adresse du siège social de la Société est établie au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande de la partie comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. METZSCHKE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 6 janvier 2015. Relation: 1LAC/2015/340. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 février 2015.

Référence de publication: 2015022705/420.

(150026980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.

Hubbell Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.851.103,97.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 101.234.

In the year two thousand and fourteen, on the eleventh day of December.

Before Maître Kessler, notary public established in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Hubbell Cayman Limited, an exempted limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Zephyr House, 122 Mary Street, P.O. Box 709, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands; and

Hubbell Investments S.à r.l., a private limited liability company (“société à responsabilité limitée”) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number 165.851 (the “Contributor”, together with Hubbell Cayman Limited, the “Shareholders”)

hereby all duly represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, with professional address in 5 rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

Such proxies, having been signed “ne varietur” by the power of attorney holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with it with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The Shareholders are the shareholders of Hubbell Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (“société à responsabilité limitée”) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 101.234 (the “Company”), incorporated by a notarial deed enacted by Maître Henri Hellinckx notary on 27 May 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the “Memorial”), dated 7 August 2004, number 812.

The articles of association of the Company have been last amended by a notarial deed enacted by the undersigned notary on 6 December 2013, published in the Memorial on 10 April 2014 number 918.

II.- The 9,310 (Nine Thousand Three Hundred Ten) class A ordinary shares and the 9,778 (Nine Thousand Seven Hundred Seventy-Eight) class B ordinary shares, with a nominal value of USD 76.39 (Seventy-Six United States dollars and Thirty-Nine Cents) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;
2. Amendment and restatement of article 6 of the articles of association of the Company;
3. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 1,392,971.65 (One Million Three Hundred Ninety-Two Thousand Nine Hundred Seventy-One and 65/100 United States dollars) so as to raise it from its current amount of USD 1,458,132.32 (One Million Four Hundred Fifty-Eight Thousand One Hundred Thirty-Two and 32/100 United States dollars) to USD 2,851,103.97 (Two Million Eight Hundred Fifty-One Thousand One Hundred Three and 97/100 United States dollars) by the issuance of 18,235 (Eighteen Thousand Two Hundred and Thirty-five) new class B ordinary shares with a nominal value of USD 76.39 (Seventy-Six and 39/100 United States dollars) each, subject to the payment of a share premium amounting to USD 3,986,735.13 (Three Million Nine Hundred Eighty-Six Thousand Seven Hundred Thirty-five and 13/100 United States dollars), the whole to be fully paid up through a contribution in cash;
4. Subscription and payment by Hubbell Investments S.à r.l. of the new class B common shares by way of a contribution in cash;
5. New composition of the shareholding of the Company;
6. Amendment of first paragraph of article 5. of the articles of association of the Company; and
7. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is unanimously resolved that the Shareholders waive their right to the prior notice of the current meeting, acknowledge being sufficiently informed of the agenda, consider being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

Second resolution:

It is unanimously resolved to amend and restate article 6 of the articles of association of the Company, so that the restated article reads as follows:

" **Art. 6.** The voting powers, preferences and relative, participating, optional or other special rights, and the qualifications, limitations or restrictions of the classes of Shares of the Company are as follows:

1. Distributions. In the context of the Articles of Association of the Company, the following expressions are defined as follows:

Articles of Association	The articles of association of the Company as amended from time to time.
Available Distribution Surplus	Net distribution surplus available for distribution to the Shareholders after a Liquidation of the Company.
Available Dividend	Net annual profits of the Company, if any, available to the Shareholders according to article 21 of the Articles of Association.
Class A Ordinary Share(s)	Share(s) entitled to an Ordinary Dividend and an Ordinary Liquidation Surplus.
Class B Ordinary Share(s)	Share(s) entitled to an Ordinary Dividend and an Ordinary Liquidation Surplus.
Class A Ordinary Shareholder(s)	Holder(s) of Class A Ordinary Share(s).
Class B Ordinary Shareholder(s)	Holder(s) of Class B Ordinary Share(s).
Issue Premium Class A Ordinary Share(s)	Any share premium paid per Class A Ordinary Share to be paid and reimbursed from time to time exclusively to the Class A Ordinary Shareholder(s).
Issue Premium Class B Ordinary Share(s)	Any share premium paid per Class B Ordinary Share to be paid and reimbursed from time to time exclusively to the Class B Ordinary Shareholder(s).
Liquidation	Any voluntary or involuntary dissolution, liquidation or windingup of the Company.
Nominal Value of Share(s)	USD 76.39 (seventy six USD and thirty nine cents) per Share.
Ordinary Divide	Payment to Class A Ordinary Shareholder(s) and Class B Ordinary Shareholder(s) on Available Dividend.
Ordinary Liquidation Surplus	Payment to Class A Ordinary Shareholder(s) and to Class B Ordinary Shareholder(s) on Available Distribution Surplus (which for avoidance of any doubts shall be made after repayment of any Issue Premium Class A Ordinary Share(s) and/or any Issue Premium Class B Ordinary Share(s) and/or share premium to the Shareholders).
Preferred Equity Certificate(s) or PEC(s)	Instruments issued by the Company under registered form and transferable according to the Terms and Conditions approved by the Shareholders.
Share(s):	Any Share(s) («part(s) sociale(s)») issued by the Company including Class A Ordinary Share(s) and Class B Ordinary Share(s). If the Company has issued PECs, one or several Shares can only be validly transferred together with a proportionate number of PECs outstanding.
Shareholder(s):	Any Class A Ordinary Shareholder(s) and, Class B Ordinary Shareholder(s).
Subscription Value	Sum of Nominal Value of Share(s) and the Subscription Value Class A Ordinary Share(s) and the Subscription Value Class B Ordinary Share(s).
Subscription Value Class A Ordinary Share(s)	Sum of Nominal Value of Class A Ordinary Shares and the Issue Premium Class A Share(s) [and the subscription value of the PECs converted to Class A Ordinary Shares].
Subscription Value Class B Ordinary Share(s)	Sum of Nominal Value of Class B Ordinary Share(s) and the Issue Premium Class B Ordinary Share(s).
Total Ordinary Subscription Value	Sum of aggregate Subscription Value Class A Ordinary Share(s) and Subscription Value Class B Ordinary Share(s).
Terms and Conditions	Terms and conditions of the PECs issued by the Company from time to time.

Any Issue Premium Class A Ordinary Share(s) remains attached to the Class A Ordinary Share(s) exclusively reserved to the Class A Ordinary Shareholder(s). Class B Ordinary Shareholders shall not claim any right or interest into any Issue Premium Class A Ordinary Share(s).

Any Issue Premium Class A Ordinary Share(s) may only be reimbursed to Class A Ordinary Shareholder(s) in compliance with the Law.

Notwithstanding the above, the Shareholders may resolve, by unanimous written consent, (i) to attach any or part of Issue Premium Class A Ordinary Share(s) to the Class B Ordinary Share(s), to be reserved to the Class B Ordinary Shareholder(s) and (ii) to reimburse such Issue Premium Class A Ordinary Share(s) to the Class B Ordinary Shareholder(s). Any Issue Premium Class B Ordinary Share(s) remains attached to the Class B Ordinary Share(s) exclusively reserved to the Class B Ordinary Shareholder(s). Class A Ordinary Shareholders shall not claim any right or interest into any Issue Premium Class B Ordinary Share(s). Any Issue Premium Class B Ordinary Share(s) may only be reimbursed to Class B Ordinary Shareholder(s) in compliance with the Law.

Notwithstanding the above, the Shareholders may resolve, by unanimous written consent, (i) to attach any or part of Issue Premium Class B Ordinary Share(s) to the Class A Ordinary Share(s), to be reserved to the Class A Ordinary

Shareholder(s) and (ii) to reimburse such Issue Premium Class B Ordinary Share(s) to the Class A Ordinary Shareholder(s).

The Available Dividend, if any, shall be allotted to Class A Ordinary Shareholder(s) and to Class B Ordinary Shareholder(s) in the form of an Ordinary Dividend as follows:

(i) The Class A Ordinary Shareholder(s) is/are entitled to (calculated per Class A Ordinary Share(s)) =
 $(\text{Available Dividend} \times \text{Subscription Value Class A Ordinary Share(s)} / \text{Total Ordinary Subscription Value}) + \text{Number of Class A Ordinary Share(s)}$

(ii) The Class B Ordinary Shareholder(s) is/are entitled to (calculated per Class B Ordinary Share(s)) =
 $(\text{Available Dividend} \times \text{Subscription Value Class B Ordinary Share(s)} / \text{Total Ordinary Subscription Value}) + \text{Number of Class B Ordinary Share(s)}$

2. Voting Rights. Each Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

3. Liquidation Rights. In the event of a Liquidation after payment of all debts and liabilities of the Company and after repayment of any Issue Premium Class A Ordinary Share(s) and/or any Issue Premium Class B Ordinary Share(s) and/or share premium to the Shareholders, the Available Distribution Surplus, if any, shall be allotted to Class A Ordinary Shareholder(s) and to Class B Ordinary Shareholder(s), in the form of an Ordinary Liquidation Surplus as follows:

(i) The Class A Ordinary Shareholder(s) is/are entitled to (calculated per Class A Ordinary Share(s)) =
 $(\text{Ordinary Liquidation Surplus} \times \text{Subscription Value Class A Ordinary Share(s)} / \text{Total Ordinary Subscription Value}) + \text{Number of Class A Ordinary Share(s)}$

(ii) Class B Ordinary Shareholder(s) is/are entitled to (calculated per Class B Ordinary Shares) =
 $(\text{Ordinary Liquidation Surplus} \times \text{Subscription Value Class B Ordinary Share(s)} / \text{Total Ordinary Subscription Value}) + \text{Number of Class B Ordinary Share(s)}$

Third resolution:

It is unanimously resolved to increase the share capital of the Company by the issue of 18,235 (Eighteen Thousand Two Hundred and Thirty-five) new class B ordinary shares to the Contributor, with a nominal value of USD 76.39 (Seventy-Six and 39/100 United States dollars) each (the "New Shares"), so as to raise it from its current amount of USD 1,458,132.32 (One Million Four Hundred Fifty-Eight Thousand One Hundred Thirty-Two and 32/100 United States dollars) to USD 2,851,103.97 (Two Million Eight Hundred Fifty-One Thousand One Hundred Three and 97/100 United States dollars), subject to the payment of a global share premium in an amount of USD 3,986,735.13 (Three Million Nine Hundred Eighty-Six Thousand Seven Hundred Thirty-Five and 13/100 United States dollars) (the "Share Premium") which (i) in part qualifies as an Issue Premium Class A Ordinary Shares (as this term is defined in the amended and restated articles of association of the Company), for an amount of USD 27,839.88 (Twenty-Seven Thousand Eight Hundred Thirty-Nine and 88/100 United States dollars), to be exclusively allocated to the holder of Class A Ordinary Shares (as this term is defined in the articles of association of the Company) and which (ii) for the remaining part, qualifies as an Issue Premium Class B Ordinary Shares (as this term is defined in the articles of association of the Company), for an amount of USD 3,958,895.25 (Three Million Nine Hundred Fifty-Eight Thousand Eight Hundred Ninety-Five and 25/100 United States dollars), to be exclusively allocated to the Contributor, the whole to be fully paid by a contribution in cash in an amount of USD 5,379,706.78 (Five Million, Three Hundred Seventy-Nine Thousand, Seven Hundred Six and 78/100 United States dollars) (the "Contribution").

Fourth resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment of the New Share and the Share Premium by the Contributor through the Contribution.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Mrs. Da-Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe to the New Share. The New Share and the Share Premium have been fully paid up by the Contributor through the Contribution, which is now at the disposal of the Company.

Evidence of the Contribution's existence

A proof of the Contribution has been given to the Company.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

- Hubbell Cayman Limited: 9,310 (nine thousand three hundred ten) class A ordinary shares; and
- Hubbell Investments S.à r.l.: 28,013 (Twenty-Eight Thousand Thirteen) class B ordinary shares.

The notary acknowledges that all the shares mentioned above, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Sixth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend article 5 of the Company's articles of association so as to read as follows:

“ **Art. 5.** The Share capital is set at USD 2,851,103.97 (Two Million Eight Hundred Fifty-One Thousand One Hundred Three and 97/100 United States dollars) represented by 9,310 (nine thousand three hundred ten) Class A Ordinary Shares and 28,013 (Twenty-Eight Thousand Thirteen) Class B Ordinary Shares with a nominal value of USD 76.39 (Seventy Six and 39/100 United States dollars) each. If the Company has issued any instruments under registered form and transferable according to certain terms and conditions resolved upon by the Shareholders («Preferred Equity Certificates» or «PECs»), one or more shares of the Company may validly be transferred only together with a proportionate number of PECs outstanding.”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the power of attorney holder of the person appearing, the power of attorney holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le onzième jour du mois de décembre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire public établi à Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

Hubbell Cayman Limited, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Iles Caymans, ayant son siège social sis à Zephyr House, 122 Mary Street, P.O. Box 709, George Town, Grand Cayman, Iles Caymans; et

Hubbell Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.851 (l'«Apporteur», ensemble avec Hubbell Cayman Limited, les «Associés»),

ici tous dûment représentés par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations ayant été signées «ne varietur» par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les parties comparantes, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Les Associés sont les associés de Hubbell Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.234 (la «Société»), constitué par un acte notarié dressé par Maître Henri Hellinckx, notaire, le 27 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), daté du 7 août 2004, numéro 812.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié dressé par le notaire soussigné le 6 décembre 2013, publié au Mémorial le 10 avril 2014 numéro 918.

II.- Que les 9.310 (neuf mille trois cent-dix) parts sociales ordinaires de catégorie A et les 9.778 (neuf mille sept cent soixante-dix-huit) part sociale ordinaires de catégorie B, ayant une valeur nominale de 76.39 USD (soixante-seize Dollar américains et trente-neuf cents) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour desquels les Associés reconnaissent expressément avoir été dûment et préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Modification et refonte de l'article 6 des statuts de la Société;
3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1.392.971,65 USD (un million trois cent quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante-et-onze Dollars américains et soixante-cinq cents) de sorte à l'augmenter de son montant actuel de 1.458.132,32 USD (un million quatre cent cinquante-huit mille cent trente-deux Dollars américains et trente-

deux cents) à 2.851.103,97 USD (deux millions huit cent cinquante-et-un mille cent trois Dollars américains et quatre-vingt-dix-sept cents) par l'émission de 18.235 (dix-huit mille deux cent trente-cinq) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B avec une valeur nominale de 76,39 USD (soixante-seize Dollar américains et trente-neuf cents) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 3.986.735,13 USD (trois millions neuf cent quatre-vingt-six mille sept cent trente-cinq Dollars américains et treize cents), le tout devant entièrement libéré par un apport en numéraire;

4. Souscription et paiement par Hubbell Investments S.à r.l. des nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B au moyen d'un apport en numéraire;

5. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

6. Modification corrélative de l'articles 5 des statuts de la Société; et

7. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les Associés, les résolutions suivantes sont été adoptées:

Première résolution:

Il est unanimement décidé que les Associés renoncent à leur droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour, considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition des Associés dans un délai suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est unanimement décidé de modifier et refondre l'article 6 des statuts de la Société afin que l'article refondu se lise comme suit:

« **Art. 6.** Les droits de vote, de préférence et droits y relatifs, les droits de participation, optionnels ou autres droits spéciaux, et les qualifications, limitations ou restrictions des catégories de Parts Sociales de la Société, sont les suivants:

1. Répartition des bénéfices. Dans le cadre des Statuts de la Société, les termes suivants sont ainsi définis:

Statuts	Les statuts de la Société tels que modifiés de temps en temps.
Bonus de Liquidation Disponible	Bonus de liquidation net disponible lors de la répartition de l'actif en faveur des Associés après Liquidation de la Société.
Dividende Disponible	Bénéfice annuel net de la Société, le cas échéant, disponible pour les Associés conformément à l'article 21 des Statuts.
Part(s) Sociale(s) Ordinaire(s) de Catégorie A	Part(s) Sociale(s) donnant droit à un Dividende Ordinaire et à un Bonus de Liquidation Ordinaire.
Part(s) Sociale(s) Ordinaire(s) de Catégorie B	Part(s) Sociale(s) donnant droit à un Dividende Ordinaire et à un Bonus de Liquidation Ordinaire.
Associé(s) des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A	Titulaire (s) de Part(s) Sociale(s) Ordinaire(s) de Catégorie A.
Associé(s) des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B	Titulaire(s) de Part(s) Sociale(s) Ordinaire(s) de Catégorie B.
Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A	Toute Prime d'Emission payée par Part Sociale Ordinaire de Catégorie A devant être payée et remboursée périodiquement exclusivement aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A.
Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B	Toute Prime d'Emission payée par Part Sociale Ordinaire de Catégorie B devant être payée et remboursée périodiquement exclusivement aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B.
Liquidation	Toute dissolution ou liquidation volontaire ou involontaire de la Société.
Valeur Nominale d'une/des Part(s) Sociale(s)	USD 76,39 (soixante-seize USD et trente neuf cents) par Part Sociale.
Dividende Ordinaire	Paiement aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B du Dividende Disponible
Bonus de Liquidation Ordinaire	Paiement aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B du Bonus de Liquidation Disponible (qui pour éviter toute ambiguïté, sera effectué après le remboursement de toute Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et/ou le remboursement de toute Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B et/ou toute prime d'émission aux Associés).
Preferred Equity Certificate(s)	Valeurs émises par la Société sous forme nominative et cessibles suivant les

ou PEC(s)	Conditions Générales approuvées par les Associés.
Part(s) Sociale(s)	Toute(s) Part(s) Sociale(s) émise(s) par la Société y compris toute(s) Part(s) Sociale(s) Ordinaire(s) de Catégorie A et toute(s) Part(s) Sociale(s) Ordinaire(s) de Catégorie B. Si la Société a émis des PECs, une ou plusieurs Part(s) Sociale(s) ne peut(vent) être valablement cédée(s) qu'ensemble avec un nombre proportionnel de PECs non échus.
Associé(s)	Tous Associé(s) des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et tous Associé(s) des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B.
Valeur de Souscription	Somme de la Valeur Nominale des Parts Sociales et Valeur de Souscription des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et de la Valeur de Souscription des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B.
Valeur de Souscription des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A	Somme de la Valeur Nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et de la Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et de la valeur de souscription de tous PECs convertis en Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A.
Valeur de Souscription des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B	Somme de la Valeur Nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B et de la Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B.
Valeur de Souscription Totale des Parts Sociales Ordinaires	Somme de l'ensemble des Valeurs de Souscription des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et des Valeurs de Souscription des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B.
Conditions Générales	Conditions Générales des PECs émis par la Société périodiquement.

Toute Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A restera attachée aux Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, exclusivement réservées aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A. Les Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B ne pourront faire valoir ni droit, réclamation ou intérêt de quelconque Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A.

Toute Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A ne pourra être remboursée qu'aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A.

Nonobstant ce qui précède, les Associés peuvent décider, par consentement unanime écrit, (i) d'attacher tout ou partie de la Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A aux Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, réservée aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B et (ii) de rembourser cette Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B.

Toute Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B restera attachée aux Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, exclusivement réservées aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B. Les Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A ne pourront faire valoir ni droit, réclamation ou intérêt de quelconque Prime d'Emission.

Toute Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B ne pourra être remboursée qu'aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B.

Nonobstant ce qui précède, les Associés peuvent décider, par consentement unanime écrit, (i) d'attacher tout ou partie de la Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B aux Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, réservée aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et (ii) de rembourser cette Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A.

Le Dividende Disponible devra enfin être alloué aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B en la forme d'un Dividende Ordinaire tel qu'il suit:

(i) L(es) Associé(s) des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A a/ont droit à (calcul par Part Sociale Ordinaire de Catégorie A) =

$(\text{Dividende Disponible} \times \text{Valeur de Souscription des Parts Ordinaires de Catégorie A} / \text{Valeur de Souscription Totale des Parts Ordinaires}) + \text{Nombre des Parts Ordinaires de Catégorie A}$

(ii) L(es) Associé(s) des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B a/ont droit à (calcul par Part Sociale Ordinaire de Catégorie B) =

$(\text{Dividende Disponible} \times \text{Valeur de Souscription des Parts Ordinaires de Catégorie B} / \text{Valeur de Souscription Totale des Parts Ordinaires}) + \text{Nombre des Parts Ordinaires de Catégorie B}$

2. Droits de Vote. Chaque Part Sociale confère à son titulaire un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les Associés ont le droit de voter.

3. Droits de Liquidation. Dans le cas d'une Liquidation, et après apurement des dettes et engagements de la Société et après le remboursement de toute Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et/ou de toute Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B et/ou toute prime d'émission aux Associés, le Bonus de Liqui-

dation Disponible, selon le cas, sera alloué aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et aux Associés des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, en la forme d'un Bonus de Liquidation Ordinaire tel qu'il suit:

(i) L(es) Associé(s) des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A a/ont droit à (calculé par Part(s) Sociale(s) Ordinaire (s) de Catégorie A) = (Bonus de Liquidation Ordinaire x Valeur de Souscription des Parts Ordinaires de Catégorie A / Total des Valeurs de Souscription des Parts Ordinaires) + Nombre de Parts Ordinaires de Catégorie A

(ii) L(es) Associé(s) des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B a/ont droit à (calculé par Part(s) Sociale(s) Ordinaire (s) de Catégorie B) = (Bonus de Liquidation Ordinaire x Valeur de Souscription des Parts Ordinaires de Catégorie B / Total des Valeurs de Souscription des Parts Ordinaires) + Nombre de Parts Ordinaires de Catégorie B.»

Troisième résolution:

Il est unanimement décidé d'augmenter le capital social de la Société par l'émission de 18.235 (dix-huit mille deux cent trente-cinq) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B à l'Apporteur, avec une valeur nominale de 76,39 USD (soixante-seize Dollars américains et trente-neuf cents) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), de sorte à l'augmenter de son montant actuel de 1.458.132,32 USD (un million quatre cent cinquante-huit mille cent trente-deux Dollars américains et trente-deux cents) à 2.851.103,97 USD (deux millions huit cent cinquante-et-un mille cent trois Dollars américains et quatre-vingt-dix-sept cents), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 3.986.735,13 USD (trois millions neuf cent quatre-vingt-six mille sept cent trente-cinq Dollars américains et treize cents) (la «Prime d'Emission») qui (i) qualifie en partie en tant que Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A (tel que ce terme est défini dans les statuts modifiés et refondus de la Société), pour un montant de 27.839,88 USD (vingt-sept mille huit cent trente-neuf Dollars américains et quatre-vingt-huit cents), étant exclusivement alloué au détenteur de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A (tel que ce terme est défini dans les statuts de la Société) et qui (ii) pour la partie restante, qualifie en partie en tant que Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B (tel que ce terme est défini dans les statuts de la Société), pour un montant de 3.958.895,25 USD (trois millions neuf cent cinquante-huit mille huit cent quatre-vingt-quinze Dollars américains et vingt-cinq cents), étant exclusivement alloué à l'Apporteur, le tout devant être entièrement libéré par un apport en numéraire par s'élevant à 5.379.706,78 USD (cinq millions trois cent soixante-dix-neuf mille sept cent six Dollars américains et soixante-dix-huit cents) (l'«Apport»).

Quatrième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement des Nouvelles Parts Sociales et de la Prime d'Emission par l'Apporteur au moyen de l'Apport.

Intervention - Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Apporteur, ici représenté par Mme Da-Chao Conde, précitée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales. Les Nouvelles Parts Sociales et la Prime d'Emission ont été entièrement libérée par l'Apporteur au moyen de l'Apport, qui est désormais à la disposition de la Société.

Preuve de l'existence de l'apport

Une preuve de l'existence de l'Apport a été donnée à la Société.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et des résolutions précédentes, et l'Apport ayant été entièrement libéré, l'actionnariat de la Société de la Société est désormais composé de:

- Hubbell Cayman Limited: 9.310 (neuf mille trois cent dix) parts sociales ordinaires de catégorie A; et
- Hubbell Investments S.à r.l.: 28.013 (vingt-huit mille treize) parts sociales ordinaires de catégorie B.

Le notaire reconnaît que toutes les parts sociales mentionnées ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de telle sorte que le conseil de gérance peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

En conséquence de la résolution 2. ci-dessus, il est décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société de sorte qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à 2.851.103,97 USD (deux millions huit cent cinquante-et-un mille cent trois Dollars américains et quatre-vingt-dix-sept cents) représenté par 9.310 (neuf mille trois cent dix) parts sociales ordinaires de catégorie A et 28.013 (vingt-huit mille treize) parts sociales ordinaires de catégorie B, avec une valeur nominale de 76,39 USD (soixante-seize Dollars américains et trente-neuf cents) chacune. Si la Société a émis des instruments sous forme nominative et cessibles selon les conditions et modalités déterminées par les Associés («Preferred Equity Certificates» ou «PECs»), une ou plusieurs parts sociales de la Société ne peuvent être transmises valablement qu'ensemble avec un nombre proportionnel de PECs non échus.»

Aucun autre point n'ayant à être traité devant l'assemblée, celle-ci a été ajournée.

Dont acte fait et passé à Esch-sur-Alzette, au jour fixé au début de ce document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même personne présente, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Lecture ayant été faite de ce document au mandataire de la personne présente, le mandataire a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 décembre 2014. Relation: EAC/2014/17720. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015022682/402.

(150026217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.

Ita-Rotondo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 194.400.

— STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-ninth day of the month of January;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

The private limited liability company ITA-RE SARL, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 176126,

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal (the Proxyholder).

The said proxy, after having been signed «ne varietur» by the Proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme") which is hereby incorporated:

Art. 1. Form and Name.

1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (the Company) which will be governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the Law), and by the present articles of incorporation (the Articles).

1.2 The Company will exist under the name of "ITA-ROTONDO S.A.".

1.3 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand- Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles.

Art. 4. Corporate objects.

4.1 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

4.2 The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

4.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

4.4 The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

4.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31.000) consisting of three hundred ten (310) ordinary shares with a par value of one hundred Euros (EUR 100) each.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

6.2 The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.3 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

Art. 7. Meetings of the shareholders of the Company.

7.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

7.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

7.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the third Thursday of the month of April, at 2.00 pm. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

7.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

7.5 Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

7.6 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 8. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices.

8.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

8.2 Each share is entitled to one vote.

8.3 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

8.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

8.5 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 9. Management.

9.1 The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder, or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the General Meeting. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of directors the General Meeting may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

9.2 The Director(s) shall be elected by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

9.3 In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the General Meeting may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

Art. 10. Meetings of the Board.

10.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

10.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

10.3 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

10.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

10.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

10.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

10.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

10.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

Art. 11. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 12. Delegation of powers. The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 13. Binding signatures.

13.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters only by (i) the joint signatures of any two members of the Board or the Sole Director, or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

13.2 In case of directors of category A and category B, the Company will be bound by the joint signature of any A Director together with any B Director.

Art. 14. Conflict of interests.

14.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

14.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

14.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

Art. 15. Statutory Auditor(s).

15.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where requested by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

Art. 16. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January of each year and shall terminate on the 31st of December of the same year.

Art. 17. Allocation of profits.

17.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

17.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

17.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

Art. 18. Dissolution and liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 19. Amendments. These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.

Art. 20. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory provisions

The first business year begins on this day and ends on the 31st of December 2015.

The first annual General Meeting will be held in 2016.

Subscription and payment

The Articles of the Company having thus been established, the Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, hereby declares to subscribe to the three hundred ten (310) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares are paid up by the Sole Shareholder to an extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount of thirty one thousand Euros (EUR 31.000) paid by the Sole Shareholder is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

Statement - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the Law.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at EUR 1,100.-.

Resolutions of the sole shareholder

The Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, representing the entire of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1. the number of directors is set at 4 (four) and the number of auditors at 1 (one);
2. is appointed as A Director:
 - Mr. Lanfranco CIRILLO, born on May 30, 1959 in Treviso (Italy), residing at 3/81, Gonciarnaya nab, RU-115172 Moscow (Russia);
3. are appointed as B Directors:
 - Mr. Jean-Robert BARTOLINI, born on November 10, 1962 in Differdange (Grand Duchy of Luxembourg), residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
 - Mr. Christian MOGNOL, born on January 15, 1962 in Esch/Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
 - Mr. Thierry JACOB, born on July 7, 1967 in Thionville (France), residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
4. FIN-CONTROLE S.A., a public limited company (société anonyme) existing under Luxembourg law, with registered office at L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 42.230, be appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company;
5. the terms of office of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor will expire at the annual General Meeting of the Company of the year 2020; and
6. the address of the registered office of the Company is established at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxyholder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxyholder has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-neuvième jour du mois de janvier;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée ITA-RE SARL, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176126,

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg (le Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privée.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «ITA-ROTONDO S.A.».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée de la Société.

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 4. Objet Social.

4.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens. Elle pourra aussi placer et gérer ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000) représenté par trois cent six (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même

règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-proprétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le troisième jeudi du mois d'avril, à 14.00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 8. Délais de convocation, quorum, procurations, avis de convocation.

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par téléfax ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 9. Administration de la Société.

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant

la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 13. Signatures autorisées.

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

Art. 14. Conflit d'intérêts.

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 15. Commissaire(s).

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 17. Affectation des Bénéfices.

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés au lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Art. 18. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 19. Modifications statutaires. Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

Art. 20. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2015.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2016.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'Actionnaire Unique, pré qualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les trois cent dix (310) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées par l'Actionnaire Unique à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de trente-et-un mille Euros (EUR 31.000) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de EUR 1.100,-.

Résolutions de l'associé unique

L'Actionnaire Unique, pré qualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prend les résolutions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à 4 (quatre) et celui des commissaires à 1 (un);
2. a été appelé aux fonctions d'Administrateur A:
 - Monsieur Lanfranco CIRILLO, né le 30 mai 1959 à Trévise (Italie), demeurant au 3/81, Gonciarnaya nab, RU-115172 Moscou (Russie);
3. ont été appelés aux fonctions d'Administrateurs B:

- Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, né le 10 novembre, 1962 à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Christian MOGNOL, né le 15 janvier 1962 à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Thierry JACOB, né le 7 juillet 1967 à Thionville (France), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

4. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommée commissaire de la Société;

5. les mandats des membres du Conseil d'Administration et du commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de la Société de l'année 2020; et

6. le siège social de la société est fixé à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 3 février 2015. Relation: 2LAC/2015/2399. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivré à la société;

Luxembourg, le 10 février 2015.

Référence de publication: 2015022743/507.

(150027108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.

Ita-Cervo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 194.398.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-ninth day of the month of January;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

The private limited liability company ITA-RE SARL, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 176126,

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal (the Proxyholder).

The said proxy, after having been signed «ne varietur» by the Proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme") which is hereby incorporated:

Art. 1. Form and Name.

1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (the Company) which will be governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the Law), and by the present articles of incorporation (the Articles).

1.2 The Company will exist under the name of "ITA-CERVO S.A.".

1.3 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand- Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles.

Art. 4. Corporate objects.

4.1 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

4.2 The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

4.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

4.4 The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

4.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31.000) consisting of three hundred ten (310) ordinary shares with a par value of one hundred Euros (EUR 100) each.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

6.2 The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.3 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

Art. 7. Meetings of the shareholders of the Company.

7.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

7.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

7.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the third Thursday of the month of April, at 3.00 pm. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

7.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

7.5 Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

7.6 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 8. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices.

8.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

8.2 Each share is entitled to one vote.

8.3 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

8.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

8.5 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 9. Management.

9.1 The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder, or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the General Meeting. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of directors the General Meeting may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

9.2 The Director(s) shall be elected by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

9.3 In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the General Meeting may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

Art. 10. Meetings of the Board.

10.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

10.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

10.3 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

10.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

10.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

10.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

10.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

10.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

Art. 11. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 12. Delegation of powers. The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 13. Binding signatures.

13.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters only by (i) the joint signatures of any two members of the Board or the Sole Director, or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

13.2 In case of directors of category A and category B, the Company will be bound by the joint signature of any A Director together with any B Director.

Art. 14. Conflict of interests.

14.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

14.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

14.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

Art. 15. Statutory Auditor(s).

15.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where requested by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

Art. 16. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January of each year and shall terminate on the 31st of December of the same year.

Art. 17. Allocation of profits.

17.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

17.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

17.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

Art. 18. Dissolution and liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by

the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 19. Amendments. These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.

Art. 20. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory provisions

The first business year begins on this day and ends on the 31st of December 2015.

The first annual General Meeting will be held in 2016.

Subscription and payment

The Articles of the Company having thus been established, the Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, hereby declares to subscribe to the three hundred ten (310) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares are paid up by the Sole Shareholder to an extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount of thirty one thousand Euros (EUR 31.000) paid by the Sole Shareholder is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

Statement - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the Law.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at EUR 1,100.-.

Resolutions of the sole shareholder

The Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, representing the entire of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1. the number of directors is set at 4 (four) and the number of auditors at 1 (one);
2. is appointed as A Director:
 - Mr. Lanfranco CIRILLO, born on May 30, 1959 in Treviso (Italy), residing at 3/81, Gonciarnaya nab, RU-115172 Moscow (Russia);
3. are appointed as B Directors:
 - Mr. Jean-Robert BARTOLINI, born on November 10, 1962 in Differdange (Grand Duchy of Luxembourg), residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
 - Mr. Christian MOGNOL, born on January 15, 1962 in Esch/Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
 - Mr. Thierry JACOB, born on July 7, 1967 in Thionville (France), residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
4. FIN-CONTROLE S.A., a public limited company (société anonyme) existing under Luxembourg law, with registered office at L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 42.230, be appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company;
5. the terms of office of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor will expire at the annual General Meeting of the Company of the year 2020; and
6. the address of the registered office of the Company is established at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

AFTER reading the present deed to the Proxyholder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxyholder has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-neuvième jour du mois de janvier;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée ITA-RE SARL, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176126,

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg (le Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privée.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «ITA-CERVO S.A.».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée de la Société.

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 4. Objet Social.

4.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens. Elle pourra aussi placer et gérer ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000) représenté par trois cent six (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le troisième jeudi du mois d'avril, à 15.00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 8. Délais de convocation, quorum, procurations, avis de convocation.

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 9. Administration de la Société.

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être

actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 13. Signatures autorisées.

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

Art. 14. Conflit d'intérêts.

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 15. Commissaire(s).

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 17. Affectation des Bénéfices.

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieux et places choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Art. 18. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 19. Modifications statutaires. Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

Art. 20. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2015.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2016.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'Actionnaire Unique, pré qualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les trois cent dix (310) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées par l'Actionnaire Unique à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de trente-et-un mille Euros (EUR 31.000) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de EUR 1.100,-.

Résolutions de l'associé unique

L'Actionnaire Unique, pré qualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prend les résolutions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à 4 (quatre) et celui des commissaires à 1 (un);
2. a été appelé aux fonctions d'Administrateur A:
 - Monsieur Lanfranco CIRILLO, né le 30 mai 1959 à Trévise (Italie), demeurant au 3/81, Gonciarnaya nab, RU-115172 Moscou (Russie);
3. ont été appelés aux fonctions d'Administrateurs B:
 - Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, né le 10 novembre, 1962 à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
 - Monsieur Christian MOGNOL, né le 15 janvier 1962 à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
 - Monsieur Thierry JACOB, né le 7 juillet 1967 à Thionville (France), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.
4. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommée commissaire de la Société;
5. les mandats des membres du Conseil d'Administration et du commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de la Société de l'année 2020; et
6. le siège social de la société est fixé à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 3 février 2015. Relation: 2LAC/2015/2398. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivré à la société;

Luxembourg, le 10 février 2015.

Référence de publication: 2015022742/507.

(150027107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.

**Naps Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Kingspan Holdings (Luxembourg) S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 171.367.

In the year two thousand and fourteen, on the nineteenth of December.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Kingspan Holdings (Luxembourg) S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée" (the "Company"), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 171.367, incorporated by deed acted on September 3, 2012,

published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 2497 of October 8, 2012; whose articles of association have never been amended.

There appeared

Kingspan Resources Limited, a company incorporated under the laws of Ireland and having its registered office at Dublin Road, Kingscourt, Co Cavan, Ireland, registered with the Companies Registration Office of Ireland under number 465112 ("the Sole Shareholder"),

hereby represented by Régis Galiotto, notary's clerk, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has declared and requested the undersigned notary to record the following:

- I. that the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II.- That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is the following:

Agenda

- 1.- Amendment of the registered name of the Company, to be changed into "Naps Holdings (Luxembourg) S.à r.l.";
- 2.- Amendment of article 1 of the Articles of Association of the Company in order to reflect such action.
- III. The Sole Shareholder passes the following resolutions:

First resolution:

The Sole Shareholder decides to change the registered name of the Company, from "Kingspan Holdings (Luxembourg) S.à r.l." into "Naps Holdings (Luxembourg) S.à r.l.".

Second resolution:

As a consequence of the foregoing resolution, the Sole Shareholder decides to amend Article 1 of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 1. Name.** The name of the private limited liability company is "Naps Holdings (Luxembourg) S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of association (the "Articles")."

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed this original deed with us, the notary.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française.

L'an deux mille quatorze, le dix-neuvième jour du mois de décembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Associé Unique de la Société à Responsabilité Limitée "Kingspan Holdings (Luxembourg) S.à r.l.", ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 171.367, constituée suivant acte reçu le 3 Septembre, 2012, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2497 du 8 Octobre, 2012; dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

A comparu

Kingspan Resources Limited, une société constituée sous le droit Irlandais, avec siège social au Dublin Road, Kingscourt, Co Cavan, Irlande, et immatriculée au the Companies Registration Office of Ireland sous le numéro 465112 ("l'Associé Unique"),

ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, de résidence à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Ladite procuration, après signature *varietur* par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales du capital de la Société;

II.- l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Modification de la dénomination de la Société, à changer en "Naps Holdings (Luxembourg) S.à r.l.";

2.- Modification afférente de l'Article 1 des statuts.

L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la société, de "Kingspan Holdings (Luxembourg) S.à r.l." en "Naps Holdings (Luxembourg) S.à r.l.".

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Dénomination.** Le nom de la société à responsabilité limitée est "Naps Holdings (Luxembourg) S.à r.l." (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts») ".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande du comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2014. Relation: LAC/2014/63801. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 février 2015.

Référence de publication: 2015022755/95.

(150026376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.

Kali Locations S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8262 Mamer, 14, rue de la Résistance.

R.C.S. Luxembourg B 194.385.

—
STATUTS

L'an deux mille quinze, le six février

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Madame Karin LIEBAERT, commerçante, née le 26 novembre 1965, demeurant à L-8262 Mamer, 14, Rue de la Résistance,

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de: "KALI LOCATIONS S.À R.L.".

Art. 2. Le siège social est établi à Mamer.

Il pourra être transféré en tout autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé.

Art. 3. La société a pour objet le commerce et la location de matériel roulant.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Chaque année, le trente-et-un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125.-) chacune.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

En présence de plusieurs associés, et pour toutes cessions de parts sociales, les associés bénéficieront d'un droit de préemption.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession. Jusqu'au partage des dites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe les pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Les associés sont habilités à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque année, au dernier jour de décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social et ce, dans la mesure des dispositions légales,
- le solde restera à la libre disposition des associés

Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'associé.

Art. 13. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, la partie s'en réfère aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente-et-un décembre deux mille quinze (31.12.2015).

Souscription et libération

Toutes les parts sont souscrites en numéraire comme suit:

- Mme. Karin LIEBAERT, préqualifiée	100
TOTAL:	100

L'associée unique déclare que toutes les parts sociales souscrites sont intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Estimation des frais

Le montant des charges, frais, dépenses, ou rémunérations, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à environ mille deux cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

L'associée unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, prend les résolutions suivantes:

1. Est nommée gérante unique de la société pour une durée indéterminée:

- Madame Karin LIEBAERT, commerçante, née le 26 novembre 1965, demeurant à L-8262 Mamer, 14, Rue de la Résistance,

La société est valablement engagée par la seule signature de la gérante unique.

2. Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante: L-8262 Mamer, 14, Rue de la Résistance.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec moi, notaire, la présente minute.

Signé: LIEBAERT, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09/02/2015. Relation: EAC/2015/3223. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 10/02/2015.

Référence de publication: 2015022757/95.

(150026839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.

POLITAXIS Luxcarservice S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1326 Luxembourg, 23, rue Auguste Charles.

R.C.S. Luxembourg B 172.971.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 février 2015.

POLITAXIS LUXCARSERVICE S.A R.L.

L-1326 LUXEMBOURG

Référence de publication: 2015023006/12.

(150026233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.

Morninglight Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 171.195.

RECTIFICATIF

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors du dépôt L130180916 du 23 octobre 2013. Il y avait lieu de lire que Monsieur Robin Eng Jin ONG avait été nommé comme gérant de classe A.

Veillez également prendre note que le nom et prénom exact du second gérant de classe A est Monsieur Tong Poh TAY.

Luxembourg, le 10 février 2015.

Pour avis sincère et conforme

Pour Morninglight Investments S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015022866/16.

(150026351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2015.
